

Qu'est-ce qu'on veut ?

La liberté et des papiers pour Alphonse !

Alphonse T.F. était persécuté dans son pays, il est devenu sans-papiers en France

Persécuté en République Démocratique du Congo (RDC), Alphonse fuit son pays en 2009 et vient demander protection à la France. Sa demande d'asile est rejetée par l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA) de même que son recours devant la Cour Nationale du Droit d'Asile.

En 2010, souffrant toujours des conséquences des persécutions subies en RDC, Alphonse sollicite un titre de séjour pour raisons médicales : la préfecture de Rennes lui délivre plusieurs récépissés mais, en 2011, elle refuse de renouveler son récépissé.

Alphonse se retrouve sans-papiers.

Alphonse T.F. habite à Rennes, il a été enfermé au centre de rétention de St Jacques

Alphonse vit à Rennes dans un appartement qu'il partage avec d'autres personnes. Le 10 janvier 2014, Alphonse est seul chez lui quand des gendarmes arrivent. Ils lui disent qu'ils cherchent M. X, un autre locataire de l'appartement. Ils fouillent l'appartement mais ne trouvent rien ni personne.

Les gendarmes contrôlent alors l'identité d'Alphonse, constatent qu'il n'a pas de titre de séjour, et lui proposent de les suivre à la gendarmerie en lui disant que c'est « pour témoigner » puisqu'il était présent lors de la perquisition.

L'entretien à la gendarmerie commence effectivement par un témoignage... mais se termine par un interrogatoire sur la situation administrative d'Alphonse. Comme Alphonse n'a pas de papiers, les gendarmes en informent la préfecture qui le fait enfermer au centre de rétention de St Jacques.

Alphonse T.F. a donc été piégé, enfermé et privé de ses amis

Ainsi, arrivé à la gendarmerie pour un simple témoignage sur une situation n'ayant rien à voir avec lui, Alphonse se retrouve privé de liberté et risque l'expulsion vers le pays qu'il a fui, et où il est toujours menacé.

Il a exercé son droit de recours au tribunal administratif mais il a perdu. Pourtant, Alphonse a été arrêté de manière déloyale et sa demande d'asile est en cours de réexamen à la CNDA.

De plus, **installé en France depuis plus de quatre ans, Alphonse a construit sa vie ici.**

Chanteur de gospel, il a déjà sorti plusieurs disques en France et a de nombreux amis à Rennes.

S'il est expulsé, tous ses efforts pour reconstruire sa vie ici seront détruits.

**Parce que nous voulons la régularisation de toutes les personnes sans-papiers,
nous voulons la libération et la régularisation d'Alphonse T.F. !**

RASSEMBLEMENTS :

JEUDI 30 JANVIER, 12H30 : PREFECTURE DE BEAUREGARD

SAMEDI 1^{ER} FEVRIER, 10H30 : CENTRE DE RETENTION DE ST JACQUES

LUNDI 3 FEVRIER, 12H30 : PREFECTURE DE BEAUREGARD

*Collectif de soutien aux personnes sans-papiers de Rennes. www.sp35.org
Rassemblement chaque mardi à 18h au métro République, puis réunion à 18h45 à la MIR, 7 quai Chateaubriand
Permanences juridiques chaque lundi de 18h à 20h, Maison de Quartier de la Binquenais (métro Clémenceau)*